



# Rapport annuel

2025



Ensemble,  
au service de  
la solidarité  
internationale

# Sommaire

**03**

Édito

**04**

Membres

**06**

Vision et  
missions

**07**

Temps  
forts

**11**

Intégrité

**12**

Rapport  
financier

**14**

Bilan  
financier

**15**

Cadre  
logique

**16**

Instances

**17**

Équipe

# Édito

Raphaël Maldague, Directeur

L'année dernière, le secteur des organisations de la société civile (OSC) actives dans la solidarité internationale et l'aide humanitaire a vu se concrétiser une partie de ses craintes. Les décisions annoncées dans l'accord de gouvernement (coupes budgétaires de 25%, réduction de déductibilité fiscale sur les dons, etc.) ont été rapidement opérationnalisées tout au long de l'année 2025.

Durant un temps, ACODEV et ses membres ont gardé l'espoir qu'ils seraient partiellement épargnés par certains choix en se mobilisant et en portant un message fort et des positionnements concertés collectivement. Pour la première fois, dès le début de l'année, une commission politique a ainsi été installée pour s'organiser et remettre au Ministre Prévot des propositions constructives pour que la coopération non-gouvernementale belge puisse continuer à se déployer efficacement aux bénéficiaires des populations locales. Malheureusement, malgré notre plaidoyer, nos mobilisations et nos nombreuses communications dans les médias, le Ministre n'a pas souhaité épargner la société civile des coupes budgétaires et a globalement balayé les propositions du secteur sur la manière d'appliquer ces coupes aux OSC. Les espaces de concertations existants deviennent de plus en plus des espaces d'échanges de points de vue sur des décisions déjà prises. Une vraie dérive...

Cette réalité a eu le mérite de mener à une prise de conscience du secteur. Au fur et à mesure de l'année, une volonté de plus en plus claire et résolue de mieux se coordonner collectivement et de résister plus frontalement à certains choix politiques a émergé. Cela a notamment mené à la mise en œuvre d'une grande campagne collective de plaidoyer et de communication avec la coalition impact intitulée *Support Generosity*. Si le gouvernement n'a pas reculé sur ses principales mesures, il n'en reste pas moins que le secteur en tire progressivement les leçons pour renforcer la coordination, la structuration et la nature de ses actions. ACODEV également et l'année dernière a posé les bases d'une réorganisation interne remettant le plaidoyer et la communication plus au cœur de ses missions.

Heureusement, le secteur a aussi connu de belles victoires. Tout au long de l'année, l'ensemble des OSC se sont soumises au processus d'accréditation et de screening de l'administration (DGD) condition indispensable pour accéder aux financements fédéraux. Hormis une organisation, toutes les OSC membres d'ACODEV ont réussi ce processus avec succès. Cela a permis de démontrer et rappeler le haut degré de professionnalisme acquis par le secteur ces dix dernières années. L'appui d'ACODEV en la matière a lui aussi été reconnu et jugé déterminant par ses membres.

Par ailleurs, l'aide humanitaire, globalement épargnée par les coupes, s'est vue dotée d'une nouvelle stratégie ambitieuse (présentée officiellement en 2026). ACODEV et ses membres ont été associés de près à son élaboration démontrant ainsi toute la plus-value de processus concertés étroitement.

Enfin, le secteur bien que déstabilisé et inquiet par le contexte ambiant, a continué à prouver la vitalité de ses partenariats et ses réflexions en organisant comme tous les 5 ans ses assises de la coopération. Durant des semaines, des débats stratégiques sur la fragilité et le nexus, l'espace civique et les partenariats égaux se sont déroulés et ont menés à l'adoption collective de feuilles de route. Les organisations de la société civile continuent ainsi à se montrer à la pointe des réflexions sur la solidarité et à défendre les valeurs pour lesquelles elles conservent un soutien évident. Si 2025 a été l'année de la prise de conscience, il est certain que 2026 sera l'année de la réaction...

# Membres





## Membres adhérents



# Vision et missions

## Notre vision

ACODEV a pour vision une coopération de qualité dans laquelle ses membres contribuent aux nouveaux enjeux du développement, renforcent leurs compétences professionnelles et coordonnent leurs efforts avec les autres acteurs de la coopération au développement.

Nous, ACODEV, fédération professionnelle des associations francophones et germanophones de coopération au développement, visons à rassembler les associations et à avoir un rôle moteur et proactif à l'égard des membres, et nous recherchons un positionnement extérieur fort et clair qui traduise l'avis des membres, dans une optique de solidarité et d'atteinte d'objectifs communs.

Par ailleurs, nous existons par la dynamique des membres qui nous structurent et nous dirigent, et sommes également soutenus par un secrétariat qui assure la coordination des efforts et encourage, anime et stimule l'action ou la réflexion collective.

A cet égard, nous avons trois missions principales :

- Faciliter un cadre externe qui promeut une coopération de qualité en assurant la représentation et la promotion des intérêts collectifs des membres, notamment avec les pouvoirs publics subsidiants
- Soutenir et encourager les membres dans leurs efforts de professionnalisation et de renforcement de la qualité de leurs actions
- Faire reconnaître le monde OSC et ses valeurs dans son ensemble et sa diversité.

## Nos missions

# Temps forts de l'année

## Se mobiliser pour la solidarité et la société civile

L'année 2025 a été marquée par de **nombreuses mobilisations, actions de plaidoyer et interpellation des pouvoirs publics** face aux nombreuses décisions gouvernementales qui impactent négativement les activités et la place de la solidarité internationale, de la société civile et du secteur associatif au sein de la société belge.

En premier lieu, le travail de **négociation et de plaidoyer autour des coupes budgétaires de 25% décidées en 2024 a fortement mobilisé la fédération**. ACODEV a co-rédigé et co-signé plusieurs cartes blanches pour dénoncer ces coupes. Une commission politique a été mise en place pour suivre ce dossier, en collaboration avec les coupoles et ngo-federatie. L'objectif de cette commission était d'une part de réfléchir à comment s'opposer aux coupes et, d'autre part, de proposer un cadre pour les coupes qui seraient finalement inévitables basé sur des principes de solidarité et de qualité, qui soit viable pour tous les membres.

La commission a notamment obtenu que **la qualité du programme et la valorisation des programmes communs demeurent des points essentiels de l'appréciation**. Le processus a aussi démontré la capacité du secteur à co-construire une proposition à laquelle a pu adhérer la grande majorité des membres. Malheureusement, force est de constater que le Ministre ne nous a que très peu entendu : il a maintenu les coupes de 25% sur la coopération non-gouvernementale et rejeté la plupart des propositions avancées par le secteur.



L'année 2025 a été marquée par de nombreuses mobilisations, actions de plaidoyer et interpellation des pouvoirs publics face aux nombreuses décisions gouvernementales qui impactent négativement les activités et la place de la solidarité internationale, de la société civile et du secteur associatif au sein de la société belge.

Le gouvernement Arizona avait aussi annoncé en 2024 son projet de diminuer la réduction d'impôt pour les dons de 45 à 30%. La Coalition Impact, une coalition d'acteurs du secteur non marchand qui comprend ACODEV et ngo-federatie, a réagi en **menant la campagne #Support Generosity avec de nombreuses organisations partenaires** pour s'opposer à ce projet. Malgré une carte blanche signée par plusieurs centaines d'organisations et une campagne d'affichage publique et sur les réseaux sociaux, la mesure a été adoptée dans une loi-programme en décembre.

En juillet 2025, dans le cadre de la réforme de la réglementation chômage, l'accès au chômage des expats qui étaient assurés à la Sécurité Sociale d'Outre-Mer a été supprimé, en dépit du plaidoyer des fédérations. La taxe patrimoniale sur les ASBL a également été augmentée. Par contre, une **proposition de loi pour augmenter l'apport propre des OSC de 20 à 30% dans le cadre d'un co-financement fédéral, a été rejetée** par la Commission Relations extérieures suite à une audience à laquelle participaient les fédérations.

## Préserver l'environnement légal des OSC

L'important travail mené en 2023 (révision de l'Arrêté royal) et en 2024 pour accompagner les organisations dans le processus d'accréditation a porté ses fruits : **le screening s'est globalement bien déroulé et a confirmé le niveau de professionnalisation très élevé des OSC belges**, qui ont obtenu un score moyen de gestion supérieur à 90 %. 67 organisations ont été accréditées en tant que OSC (63 renouvellements et 4 nouvelles organisations), et 11 en tant que Acteurs institutionnels. Les fédérations et couples ont bien sûr aussi obtenu leur accréditation.

Après l'accréditation, c'est la **préparation des programmes 2027-2031 qui a pris le pas en 2025**. En plus de l'organisation de formations, séances d'infos et autres formes d'appui, un important processus de négociation a réuni les fédérations et la DGD pour concevoir le nouveau schéma programme, avec une conclusion positive : le schéma est resté globalement stable, et les points clés demandés par les fédérations ont été pris en compte. Une nouveauté des programmes 27-31 est la mise en œuvre d'un plan d'évaluation pour les organisations. Les fédérations ont participé à la phase pilote, publié un guide, et mènent un travail continu pour mettre en place une culture évaluative à un niveau multi-acteurs.

Les fédérations ont également accompagné les OSC dans la **préparation des Cadres stratégiques communs (CSC)**. Un Vade-mecum pour la rédaction des CSC a été préparé avec la DGD, et un soutien a été organisé pour les rédacteur-ices. Par ailleurs, les fédérations se sont impliquées activement dans la rédaction du CSC Belgique. Les 30 CSC (dont seulement deux thématiques ont été acceptés par le Ministre) ont été déposés à la fin de l'année pour appréciation et validation par les autorités.

En 2025, l'attention des acteurs humanitaires et des fédérations s'est aussi portée sur **l'introduction des programmes d'aide humanitaire pour la période 2025-2026**. Le nouveau cadre de financement accuse malheureusement une baisse de 11 % par rapport à la période précédente, mais l'absence de rupture de financement entre les programmes est un véritable succès étant donné le contexte politique, rendu possible par la collaboration rapprochée entre les acteurs humanitaires, les fédérations et la DGD. D'autre part, les fédérations et le secteur ont poursuivi leur plaidoyer et formulé des propositions concrètes pour adapter l'Arrêté Royal (AR) Aide Humanitaire en vue d'instaurer un cadre de financement quinquennal flexible.

## Démontrer l'impact de la solidarité internationale

En mai, ACODEV a lancé avec succès la **campagne « L'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, une évidence ! » pour mieux faire connaître l'ECMS auprès des enseignant-es**. Trois témoignages vidéo d'enseignantes ont été publiés sur les réseaux sociaux et largement partagés par les OSC actives dans le monde scolaire. Un site de référence pour l'ECMS ([ecms-belgique.org](http://ecms-belgique.org)) a été conçu, et un logo spécifique à l'ECMS a été créé, qui pourra être utilisé par tous les acteurs. Le projet avait en effet été conçu comme une véritable campagne sectorielle et le fait qu'elle soit portée en collectif a participé à mieux faire rayonner et légitimer l'ECMS à long terme.

D'autre part, ACODEV et BeGlobal ont publié une étude qualitative, réalisée par le COTA, sur les **effets des démarches ECMS sur les enseignant-es** en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'étude démontre qu'ils et elles sont renforcé-es par l'ECMS dans l'exercice de leur métier et ce dans plusieurs dimensions. Les effets des démarches ECMS accompagnées par les OSC sont jugées positifs sur l'apport de contenus mais également sur soutien aux pratiques pédagogiques et plus fondamentalement, sur le bien-être général des enseignant-es.

À la fin de l'année, ACODEV et ngo-federatie ont entièrement **renouvelé leur plateforme de transparence ONG Livreouvert** ([ong-livreouvert.be](http://ong-livreouvert.be)) qui réunit désormais une base de données interactive et un site de visualisation de données. En combinant ces données avec une mise en contexte et une facilité d'utilisation accrue, la plateforme permet une meilleure compréhension du travail des OSC de solidarité internationale. La nouvelle version du site offre ainsi une vision unique non seulement sur la manière dont les OSC belges sont financées et utilisent leurs ressources, mais aussi sur leurs activités, leurs projets, les pays et secteurs dans lesquels elles travaillent. ONG Livreouvert met ainsi en évidence la transparence, mais surtout l'impact de l'ensemble du secteur.

En mai, ACODEV a lancé avec succès la campagne « L'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, une évidence ! » pour mieux faire connaître l'ECMS auprès des enseignant-es. Trois témoignages vidéo d'enseignantes ont été publiés sur les réseaux sociaux et largement partagés par les OSC actives dans le monde scolaire.



## Accompagner les enjeux d'avenir du secteur

Plus de 400 acteurs et actrices de la solidarité internationale étaient rassemblé·es les 11 et 12 septembre 2025 à Bruxelles dans le cadre des **Assises 2025 de la coopération internationale**, organisées par le CNCD-11.11.11 et ACODEV. Durant deux jours, les participant·es et des expert·es ont analysé les grandes évolutions du contexte international et questionné les visions et pratiques du secteur. Trois ateliers se focalisaient sur les contextes de fragilité, la réduction de l'espace civique et l'atteinte de partenariats égalitaires. À l'issue des Assises, les participant·es ont réaffirmé dans une déclaration finale leur engagement pour davantage de solidarité internationale en tant qu'instrument essentiel pour répondre efficacement aux enjeux mondiaux.

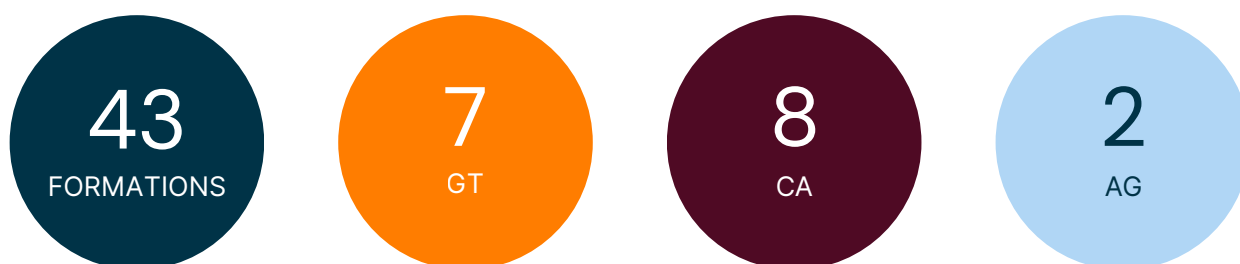
Dans un contexte marqué par des pressions budgétaires, administratives et organisationnelles accrues, **la mutualisation des ressources peut apparaître comme un levier stratégique**, au service des missions sociales. En novembre, ACODEV s'est réuni avec des membres et partenaires autour de cette question devenue centrale pour le secteur. Les témoignages d'organisations ont permis de mettre en lumière les opportunités offertes par la mutualisation mais aussi les conditions de réussite et les points de vigilance. ACODEV poursuivra son rôle de mise en relation, de partage d'expériences et d'appui méthodologique, aux côtés des organisations qui souhaitent approfondir ces réflexions.

## Former, appuyer et rassembler

**43 activités de renforcement de capacités** (formations, ateliers d'échanges, conférences...) ont été organisées en 2025 par ACODEV ou en collaboration avec ngo-federatie et/ou Fiabel. Le programme s'est structuré autour de deux priorités : l'accompagnement méthodologique à la rédaction des programmes DGD 2027-2031, et les réflexions stratégiques sur la résilience collective du secteur.

Les **Groupes de travail (GT)**, qu'ils soient propres à ACODEV ou organisés en commun avec ngo-federatie et/ou Fiabel, restent un lieu très important de travail, d'échange, d'apprentissage, et de co-construction entre OSC. 7 GT ont été actifs en 2025 dans le domaine du genre, des finances, des partenariats égalitaires, du personnel international, de l'aide humanitaire, du MEAL et de l'ECMS.

En 2025, en raison de l'actualité politique et le contexte de coupe budgétaire, **le conseil d'administration s'est réuni huit fois** (dont trois fois en commun avec ngo-federatie). 2 Assemblées générales ont été organisées en juin et décembre.



Un **Fonds "Initiatives conjointes"** a été créé en 2025 pour soutenir de nouvelles initiatives de collaboration entre ACNG, et notamment une plus grande synergie dans la préparation des programmes 2027-2031. Des projets de programmes communs, d'outcomes ou d'évaluations communes pouvaient être financés pour un montant maximum de 25.000 €.

Le **Fonds D4D** d'ACODEV, ngo-federatie et Fiabel visant à stimuler les initiatives numériques des membres, disposait en 2025 d'une enveloppe exceptionnelle de 111.874 €. 8 projets inspirants et ambitieux ont été sélectionnés pour un financement.

L'édition 2025 du **Fonds Qualité** a permis de financer 25 projets de renforcement organisationnel pour un montant global de plus de 141.217 €. L'enveloppe du Fonds Qualité était exceptionnellement plus conséquente pour 2025 grâce à l'apport de 100.000 € supplémentaires dégagés par ACODEV et ngo-federatie pour soutenir les membres avant le lancement des futurs programmes.



## Intégrité chez ACODEV

Comme pour l'ensemble de ses membres, le respect de l'intégrité tant morale que financière est considérée comme une valeur fondamentale du fonctionnement d'ACODEV. A cette fin, ACODEV a signé en 2019 la charte intégrité du secteur et s'est dotée, conjointement avec le CNCD-11.11.11 avec laquelle elle est en co-association, d'une série d'instruments dont un code éthique suffisamment clair, un mécanisme de signalement, une personne agissant en tant que conseiller en intégrité...

Par ailleurs ACODEV continue de participer à la Task Force Intégrité qui vise à intégrer de manière adéquate la prise en compte de l'intégrité dans le cadre réglementaire belge de la coopération au développement et continue également d'organiser avec ngo-federatie et Fiabel, nos fédérations sœurs, un appui auprès des membres en intégrité.

Lors de l'année 2025, tout comme d'ailleurs lors des années antérieures, aucune plainte d'intégrité liée à un comportement inadéquat de notre personnel, de nos volontaires ou des membres de notre Conseil d'Administration n'a été déposée sur le point de signalement d'ACODEV. Ce point de signalement est accessible facilement sur notre site internet [via la page suivante](#).

# Rapport financier

Les comptes annuels 2025 seront publiés à la banque nationale pour le 30 juin 2026 et accessibles en ligne via le lien suivant : <https://consult.cbso.nbb.be>

Vous pouvez indiquer le n° d'association d'ACODEV : 0462279234.

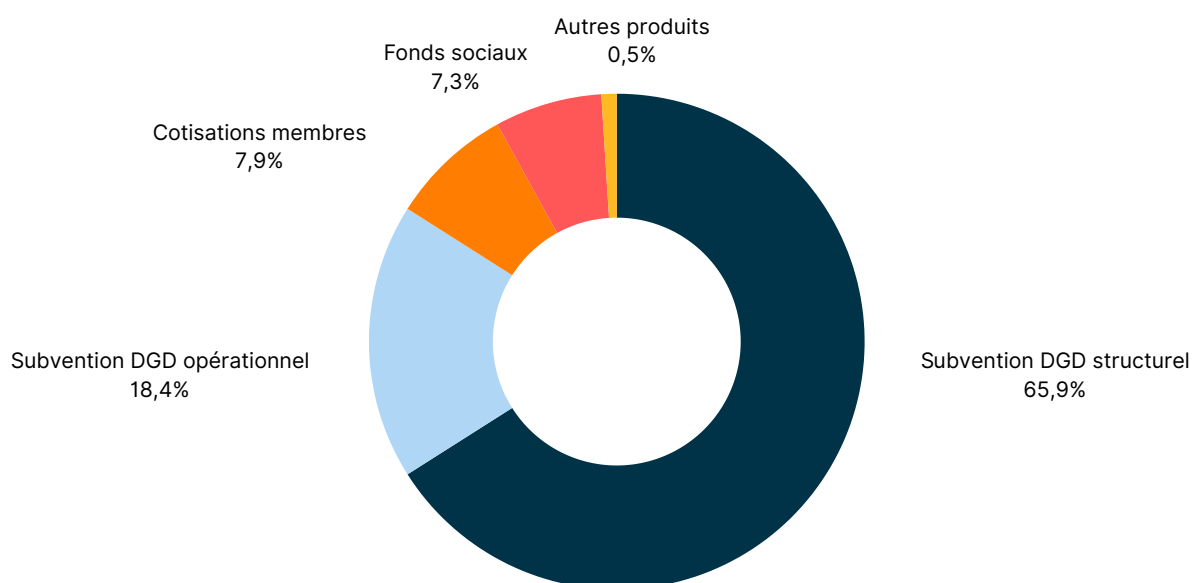
## Résultat positif 2025 : 61.900 EUR

L'année 2025 s'est terminée avec un résultat positif de 61.900 €.

## Produits 2025 : 1.301.131,51 EUR

- La subvention de la DGD a constitué en 2025 85% des ressources de la Fédération. Cette subvention comprend :
  - le financement structurel de l'organisation à hauteur de 66%
  - le financement opérationnel du programme 2022-2026 à hauteur de 18%
- Les cotisations des membres de la fédération ont représenté quant à elles 8% des ressources de la structure.
- Enfin, les fonds sociaux ont constitué 7% des ressources. Ces subventions, dont principalement le fonds Maribel, couvrent essentiellement les fonctions de supports (logistique et informatique).

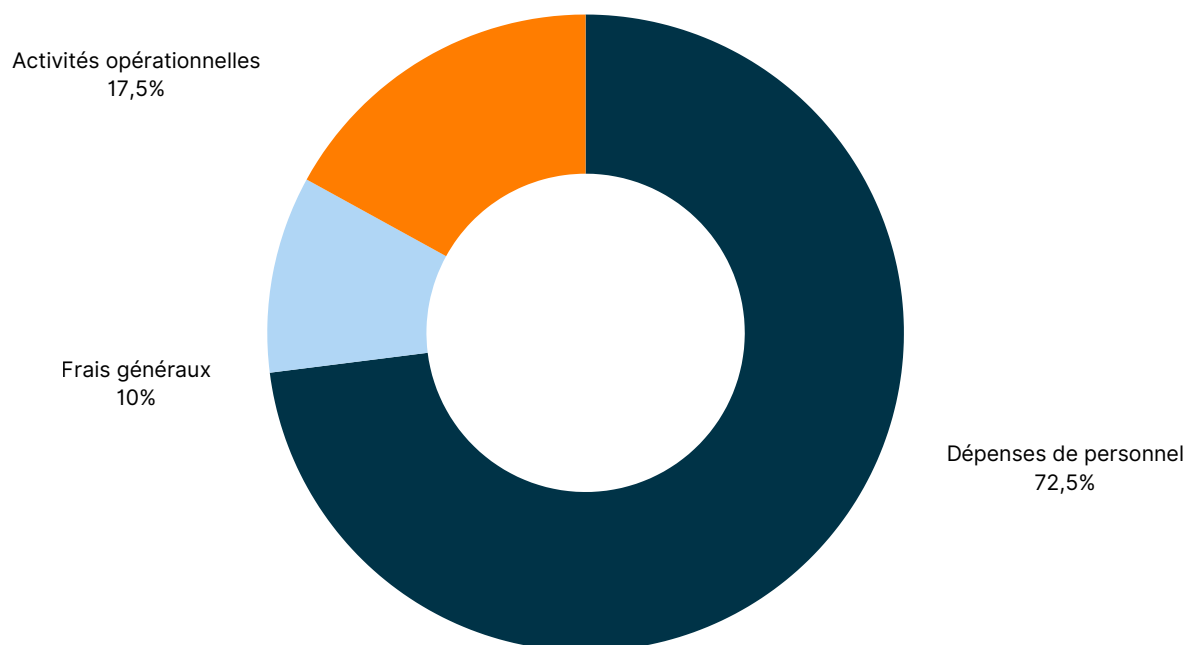
### Répartition des produits par source de financement



## Dépenses 2025 : 1.239.231,35 EUR

- Les dépenses de personnel ont représenté près de 72,5% des dépenses en 2025, soit 898.473,15 €. Cela correspond à l'emploi de 11,4 équivalents temps-plein (ETP), essentiels à la réalisation des missions d'ACODEV.
- La réalisation des activités, dans le cadre du financement opérationnel, correspond à 17,5% des dépenses, soit un montant de 213.831,07 €. Ces dépenses portent sur des activités d'appui aux membres déclinées en Objectifs Spécifiques (OS1 « Environnement favorable aux OSC, » OS2 « Transparence » et OS3 « Formations, fonds qualité, recherches »).
- Les frais généraux de la structure représentent enfin 10% des dépenses, soit 121.463,27 €.

### Répartition des dépenses



# Compte de résultat

<b>CHARGES</b>	<b>2025</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>2025</b>
<b>TOTAL FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>898.473,15</b>	<b>Subsides DGD</b>	<b>1.114.445,73</b>
Rémunération des employés / coût patronal	869.205,05	Subside structurel frais personnel & fonctionnement : 871.445, 73	
Déplacement domicile-travail	15.540,31	Subside complémentaire DTF : 213.831,07	
Assurance-loi/accident travail	2.597,44		
Honoraires GroupS	9.241,42		
Autre frais de personnel (Mensura)	1.755,55		
<b>TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>340.758,60</b>		
Charges occupation locaux	55.028,30	<b>Fonds sociaux</b>	<b>95.650,34</b>
Communications	9.973,35		
Matériel de bureau	4.761,00		
Investissements/amortissements	4.262,13	<b>Autres subsides F4s</b>	<b>1.500</b>
Publications	3.372,49		
Abonnements/revues/cotisation	10.160,06		
Frais de réunion (en Belgique)	4.107,65	<b>Contribution membres</b>	<b>105.177,50</b>
Formation, séminaire, personnel	10.673,67		
DTF Budget complémentaire	213.831,07		
OS1 : 21.497,18		<b>Exemption versement précompte</b>	<b>2.370,14</b>
OS2 : 71.158,29			
OS3 : 108.291,25			
Évaluation : 12.884,35		<b>Récupération de frais</b>	<b>3.008</b>
Frais de déplacement	318,56		
Prestation de Tiers	9.451,58		
Frais de notoriété	3.126,80	<b>Produits financiers</b>	<b>7.614,90</b>
Charges financières	471,40		
Pertes/charges diverses	8.157,23		
Frais assurances RC/incendie	2.525,31	<b>Autres produits d'exploitation divers</b>	<b>533,84</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1.239.231,35</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1.301.131,51</b>
		<b>Résultat net</b>	<b>61.900,16</b>

# Cadre logique

Voici le cadre logique (Objectifs spécifiques et Résultats) du dossier technique et financier (DTF) 2022-2026 des 3 fédérations ACODEV - Fiabel - ngo-federatie. La théorie du changement plus complète peut être trouvée dans le DTF 22-26 sur le site d'ACODEV.

## OS1

**L'environnement politique est favorable aux OSC et AI et leur facilite l'accès à différentes sources de financement qui soutiennent leur travail et leurs activités**

R1.1 : L'environnement politique et réglementaire concernant les OSC et AI est favorable

R1.2 : L'accès au financement et ses modalités sont simplifiés et améliorés

R1.3 : Les OSC et AI développent collectivement des positionnements sectoriels en fonction du contexte et avec les partenaires jugés pertinents

## OS2

**L'assise sociétale du secteur et les partenariats des OSC/AI sont renforcés**

R2.1 : La stratégie de communication des fédérations contribue à une image positive du secteur

R2.2 : Les OSC et AI développent des partenariats, synergies et complémentarités tant en interne qu'en externe notamment avec la société civile élargie, les entreprises et le monde académique qui comprennent la plus-value des OSC et AI

## OS3

**Les OSC et AI sont des acteurs qui sont "fit for the future"**

R3.1 : Les OSC et AI sont renforcés dans leurs capacités pour être agiles et professionnels

R3.2 : Les OSC et AI sont accompagnés dans des trajectoires de réflexion stratégiques en fonction et en lien avec les enjeux actuels et futurs

# Instances

## Assemblée générale

L'Assemblée générale prend les grandes décisions concernant les stratégies, les politiques, la gestion et les membres d'ACODEV. Chaque membre dispose d'une voix.

Le Conseil d'administration convoque les membres pour au moins deux assemblées générales ordinaires par an (généralement en juin et décembre).

## Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'ACODEV est composé d'un·e Président·e et de 10 à 15 représentant·es d'organisations membres, élu·es lors de l'AG avec un mandat de 3 ans. Ils se réunissent 1 fois par mois pour suivre de près les décisions stratégiques prises en AG. Le CA de la fédération a été renouvelé en 2025.

### Président

- Arnaud Levêque

### Administrateurs·trices

- Chafik Allal – ITECO
- Laurent Atsou - IFSI-ISVI
- Florence De Pierreux - VIA DON BOSCO
- Benoit De Waegeneer – HUMUNDI
- Laurence Gérard – HANDICAP INTERNATIONAL BELGIQUE
- Quentin Hayois – COMMISSION JUSTICE ET PAIX
- Sabine Jennes - WSM
- Noémie Kayaert – LE MONDE SELON LES FEMMES
- Sophie Pascal – UCOOPIA
- Fanny Polet – VIVA SALUD
- Victor Romero Amigo – SOLSOC
- Frédéric Triest – AVC-CSC INTERNATIONAL
- Marie Wuestenberghe – ILES DE PAIX
- Arnaud Zacharie – CNCD-11.11.11

# Équipe

## Direction

- Raphaël MALDAGUE

## Pôle plaidoyer et réglementation

- Coordinatrice plaidoyer et réglementation : Mathilde VAN ROOST
- Chargée d'appui juridique et ressources humaines : Solange ORREGO
- Chargée de plaidoyer, d'appui UE et aide humanitaire : Anita SAFI DIAZILA
- Chargée de plaidoyer et d'appui financier : Nina PERRUCHET

## Pôle appui qualité et recherche

- Coordinateur appui qualité et recherche : Etienne DE LEEUW
- Chargée ECMS et recherche : Magali LUCY
- Chargée d'appui GCP/GAR : Samantha HOBRO

## Fonctions d'appui

- Secrétariat et logistique : Catherine DELVOSAL
- Chargé de l'informatique : Wissam ELAHSOUMI
- Chargé de communication : Lawrence PIETERS



ACODEV asbl  
(462279234)  
Quai du Commerce, 9  
1000 Bruxelles  
RPM de Bruxelles

Tél : 02/219.88.55 – Fax : 02/217.99.63  
[info@acodev.be](mailto:info@acodev.be)  
[www.acodev.be](http://www.acodev.be)

Editeur responsable : Raphaël Maldague